

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (1964)
Heft: 7

Artikel: Travail d'équipe : un précédent dans la presse romande
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1026788>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 14.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

gauche; et si, de ce côté, les maisons de Saint-Maurice (région française sous-développée, ne pas confondre avec Saint-Maurice, Suisse, ou Saint-Moritz, centre de tourisme social, en Suisse également. - Réd.) ne faisaient pas une espèce de renflement, ce sont tous les hameaux de la vallée que nous aurions en enfilade... C'est un paysage rude, à peine humain, que vous contemplez. Aujourd'hui, je vous le donne tout imprégné de médecine, animé et parcouru par le feu souterrain de notre art. La première fois que je me suis planté ici, au lendemain de mon arrivée, je n'étais pas trop fier; je sentais que ma présence ne pesait pas lourd. Ce vaste terroir se passait insolemment de moi et de mes pareils. Mais maintenant, j'ai autant d'aise à me trouver ici qu'à son clavier l'organiste des grandes orgues...

» La nuit, c'est encore plus beau, car il y a les lumières. Et presque toutes les lumières sont à moi. Les non-malades dorment dans les ténèbres. Ils sont supprimés. Mais les malades ont gardé leur veilleuse ou leur lampe. Tout ce qui reste en marge de la médecine, la nuit m'en débarrasse, m'en dérobe l'agacement et le défi. Le canton fait place à une sorte de firmament dont je suis le créateur continu... Songez que, dans quelques instants, il va sonner dix heures, c'est la deuxième prise de température rectale, et que, dans quelques instants, deux cent cinquante thermomètres vont pénétrer à la fois... »

Et le 27 février, à 20 h. 30, combien?

Travail d'équipe: un précédent dans la presse romande

Dans les réactions glanées parmi nos abonnés, le regret de ne pas trouver de signature au bas de chaque article revient encore de temps à autre. Nous nous sommes expliqués dans notre numéro 1, en précisant que le contenu de chaque numéro est discuté en équipe, et parfois remanié par l'un ou l'autre des cosignataires.

Il y a un précédent dans l'histoire de notre presse romande. De 1937 à 1939, pour combattre l'influence nazie et fasciste des « fronts » créés par Fonjallaz et Géo Oltramare et l'influence soviétique aussi, alimentée dans les milieux ouvriers par Léon Nicole, le bi-mensuel « Chez nous » fut lancé et diffusé pendant près de deux ans. Chaque quinzaine, ce périodique d'obédience syndicale et coopérative avant tout, fut distribué gratuitement dans 200 000 ménages de Suisse romande, le nombre des abonnés payants n'ayant jamais dépassé quelques milliers.

Des sept collaborateurs réguliers — et bénévoles — formant l'équipe rédactionnelle proprement dite, il ne doit, à notre connaissance, rester que deux survivants. L'un d'eux nous apprend qu'alors déjà l'anonymat apparent du périodique surprenait des lecteurs qui revinrent plusieurs fois à la charge. A quoi l'éditeur de « Chez nous » répondit en ces termes:

« Nous n'avons pas manqué de poser, ou mieux de

reposer la question à l'équipe de nos collaborateurs, ouvriers, paysans, fonctionnaires, intellectuels des milieux les plus divers. Nos amis, tout disposés à donner leurs noms quand on voudra, n'ont pas manqué de répondre avec pertinence:

» Signer des articles, mais c'est précisément aller contre l'esprit d'équipe dont le pays a besoin. C'est recréer des chapelles autour de petites personnes. On a déjà bien trop souffert, en terre romande, de tous ces petits chefs étalant prétentieusement leurs noms à toutes les colonnes de leurs petits journaux pour mieux faire massacrer les petites tribus qui les suivent. Ce que nous avons voulu en collaborant à « Chez nous », c'est exposer des idées à nos concitoyens pour qu'ils les examinent avec leur propre tête, en ayant uniquement en vue l'intérêt bien compris de tous.

» Nos collaborateurs n'ont-ils pas raison? Pour nous unir vraiment, l'idée, l'affection commune pour le Pays, pour l'Humanité, ne valent-elles pas toutes les signatures d'hommes dont on serait amené à discuter surtout l'idéologie personnelle? »

Telle était la ton et la justification en 1937. Cela valait la peine d'être rappelé. Dans notre prochain numéro, où nous pensons par exception publier un article signé, nous reviendrons sur ce sujet.

Encore la censure: un coup de poing vaut mieux qu'un baiser...

Après avoir montré comment le réseau des censures constituait le reflet grossi de tous les conformismes (« Domaine public » N° 6), M. Buache analyse aujourd'hui les divers motifs qui poussent les censures à intervenir, pour porter ensuite l'accent sur la responsabilité de ceux qui organisent la distribution et l'exploitation des films.

Cachez ce sein...

« **Domaine public** »: Quels sont les tabous auxquels s'accrochent les censeurs? La présentation de la nudité sur l'écran...

Freddy Buache: Les pays réagissent de manière différente. Les uns laissent passer le strip-tease jusqu'au bout; d'autres préfèrent les couper ou même refusent toute allusion. Le Canada, particulièrement prude, n'admet pas les ballets des Folies-Bergère cinématographiés à moins qu'on ne mette des soutiens-gorge aux demoiselles. Ce qui oblige les producteurs à tourner des scènes en version canadienne pour certains films.

D. p.: Il y a, en pré-censure, le code américain de la décence qui est extrêmement strict. On ne voit jamais un sein dans un film américain.

F. B.: C'est ce qu'on appelle le code « Hays » qui prévoit toute une série de situations protocolées: la longueur des baisers, pas de personnes non mariées dans la même couche. Ce code est revu, corrigé et renforcé en Espagne où l'on va jusqu'à transformer des amants de version originale en frère et sœur ou neveu et nièce, ce qui donne, paraît-il, plus de chasteté aux baisers! Quant à nos censeurs romands, chacun sait qu'ils montrent une certaine rigueur à l'égard des seins... à condition qu'ils soient blancs. Les beaux seins noirs des documentaires tournés dans les tribus africaines nous restent généralement octroyés. Irons-nous, dès lors, jusqu'à suggérer que le racisme n'est pas loin?

Violence et raison d'Etat

D. p.: Parlons de la censure pour actes de violence.

F. B.: Les censeurs sont très sensibles aux coups de pistolets, aux coups de couteaux; beaucoup moins aux coups de poings. Curieusement, on fait des discriminations entre diverses formes de violence. Pour

des enfants, on laisse passer des films d'une extrême brutalité parce qu'ils sont situés dans des régions lointaines ou parce qu'ils se déroulent à des époques historiques.

D. p.: En effet. Les habitués de la télévision française savent bien que l'émission « La séquence du jeune spectateur », qui passe chaque jeudi avant 13 heures, ne manque pas de présenter des scènes d'une rare violence. Ce qui est un comble. Mais, à part le sexe et le coup de poing, n'y a-t-il pas d'autres raisons qu'invoque la censure?

F. B.: En Suisse, la pornographie et la politique sont laissées à l'attention de la censure fédérale. Les critères d'appréciation sont très subjectifs et, finalement, presque tous les films ont, qu'ils le veuillent ou non, une signification politique. La censure fédérale traque souvent les films qui pourraient mettre en question l'honneur d'un chef d'Etat étranger.

D. p.: Etant donné que cette censure est assez unilatérale, un film antirouge est rarement interdit; mais on ne permet pas la moindre attaque antiaméricaine ou antifranaise.

Mais, n'est-il pas possible — nous revenons un peu en arrière — à un spectateur averti de distinguer les cas où la violence, l'érotisme, la frivolité méritent d'être vus? Cela peut être « une belle chose ».

F. B.: Tout est dans la manière, le contexte. La violence et l'érotisme n'apparaissent souvent dans un film que dans une intention purement commerciale et cela vire à la vulgarité. Un cinéaste qui connaît son art et n'agit pas en fonction du bénéfice financier peut être justifié dans son choix. Il n'en demeure pas moins que les censeurs font preuve de plus de complaisance à l'égard de la violence qu'à l'égard de l'amour. On montre celui qui a reçu des coups se tordant; on a tendance à supprimer une scène d'amour même assez pure.

Eviter les vrais problèmes

D. p.: Les censeurs ont sans doute évolué dans le même sens que le public, car on ne peut freiner l'évolution des mœurs. Quelles sont leurs tendances actuelles?

F. B.: Dans le monde entier, il y a actuellement un autoritarisme évident. Les pays très libres ne sont pas nombreux et je ne pourrais même pas en indiquer un seul! Il y a peut-être une plus grande liberté

sur le plan de la frivolité, mais non sur celui des idées. On peut se permettre des allusions osées et grivoises. Mais quelle sévérité quand on touche à l'essentiel. Il est assez curieux de constater que des régimes très autoritaires, l'Allemagne nazie entre autres, ont produit des séries de films de comédies très, très légères. Il était plus indiqué de donner au public des comédies qui le distraient du quotidien plutôt que de lui montrer sur l'écran les vrais problèmes du pays. Le cinéma mussolinien a soutenu la série des « téléphones blancs » où l'on exhibait quelques drames de cœur; c'était une façon de noyer les véritables questions sociales de l'Italie de l'époque. En régime stalinien, par contre, ce n'était pas du côté de la frivolité que l'accent était porté, certes non, mais du côté d'un certain héroïsme, d'un courage monolithique qui lui aussi permettait de fuir le réel.

La grande misère du cinéma pour enfants

D. p.: Tout à l'heure, nous avons esquissé le problème par rapport à la jeunesse. Que pouvez-vous encore dire à ce propos?

F. B.: Si l'on regarde la programmation des salles, on constate que, dans notre pays, les films pour enfants sont rares. J'ai constaté avec stupeur que, plusieurs dimanches, à Lausanne, il n'y avait pas de films pour les moins de 16 ans. Que font les enfants de 14 ans qui ont vraiment envie d'aller au cinéma? On les pousse à se camoufler! Il faut avouer que, dans le monde, la production des films spécialement destinés aux enfants, c'est-à-dire psychologiquement étudiés en vue de leur mentalité, est très faible. Les films qu'on leur montre ne sont pas réalisés pour eux, mais pour des adultes et l'on considère simplement qu'ils ne contiennent rien qui puisse les choquer. Or, sous ce prétexte fort subjectif, on autorise des films d'aventures qui peuvent traumatiser leur sensibilité. Ce qui est également le cas dans les dessins animés qui ne sont en aucune façon faits pour les enfants. Les dessins animés américains, en particulier, ne le sont que pour les Américains adultes.

Pour une étude du marché du cinéma

D. p.: Vous signalez la rareté des programmes pour enfants. Mais, sur un plan plus général, l'organisation commerciale de la distribution et de l'exploitation des